

## Maison " France Services " à Marines.

Depuis octobre 2021, un accueil " France services " est à la disposition des habitants de la Communauté de communes Vexin Centre à la mairie de Marines pour les seconder dans leurs démarches.

Là, un conseiller numérique vous aide à effectuer vos démarches en ligne, des permanences sont organisées pour accueillir les publics spécifiques, selon vos besoins.

Cette deuxième maison " France services " sur le territoire vient compléter l'offre avec celle de Vigny.

***Un partenariat entre la mairie de Grisy-les-Plâtres et celle de Marines va permettre, à terme, de rendre opérationnel le point relais France services de Grisy, implanté dans les locaux de l'agence postale communale.***



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



**Le service de marines a une nouvelle PARTIE DÉVELOPÉE EN OCTOBRE 2021 !**

**Les agents d'accueil de la mairie vous accueillent et vous aident pour effectuer vos démarches**

Communiquer avec un professionnel, réaliser vos démarches, vous accompagner dans vos démarches, faire une demande de carte vitale... tout au premier, au fil de la vie de vos jours. Ces démarches sont parfois difficiles lorsqu'il est peu habitué à la réalisation de plateformes numériques.

**Les agents d'accueil de la mairie vous reçoivent et vous aident à effectuer vos démarches administratives de quotidien en ligne :**

Obtenir ou renouveler votre passeport, réaliser une demande de permis de conduire, votre permis de conduire, votre permis de conduire, etc.  
Réaliser votre demande de carte de CPF.  
Vous êtes atelier conseil ou atelier conseil sur le formulaire File à l'usage.  
Réaliser ou faire une demande de permis de conduire.

**NOTRE D'ACCUEIL :**  
Tous les jours de 9h à 18h  
Du mardi au vendredi de 9h à 18h  
Du samedi de 9h à 18h

**Notre structure met également à votre disposition un conseiller numérique.**

**La formation spécifique vous permettra :**

**D'acquiescer à utiliser à l'usage supports numériques :**  
- Utiliser l'ordinateur à l'usage de votre ordinateur  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie

**D'acquiescer les à l'usage supports numériques :**  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie

**De réaliser certaines démarches de quotidien :**  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie  
- Réaliser les démarches de la mairie

**démarches au quotidien, des permanences sont mises en place :**

 <b>PERMANENCE CADRE DE VIE :</b> Pourquoi ? Pour tout projet de travaux ou de transformation de votre habitat, dans le respect du site protégé du Mail. Qui ? La permanence Cadre de Vie des élus vous accompagne dans votre projet. Quand ? Tous les vendredis de 16h à 18h, prise de rendez-vous au 03 30 30 70 33.
 <b>INSERTION PUBLIQUE :</b> Pourquoi ? Si vous rencontrez des difficultés dans la réalisation de vos documents (courrier, lettre de motivation, etc.) Qui ? Un dévoué public vous conseille. Quand ? Tous les vendredis entre 16h30 et 18h30, prise de rendez-vous au 03 30 30 70 33, et tous les mardis entre 17h et 18h dans les locaux du secours catholique (1 rue du Dr Heyraud, prise de rendez-vous au 03 30 30 70 33).
 <b>INSERTION PROFESSIONNELLE :</b> Pourquoi ? VES vous reçoit pour vous conseiller sur votre insertion professionnelle. VES vous propose des missions ponctuelles ou longues durées ainsi que des appels de candidatures, des collectifs, des associations et d'autres organismes. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, l'association peut aussi vous proposer des formations afin d'améliorer vos compétences et vous orienter vers le secteur d'activité qui vous intéresse. Qui ? L'association VES (Mission Insertion Emploi Solidarité). Quand ? Chaque 2 <sup>ème</sup> mercredi de mois à la mairie, sur rendez-vous au 03 30 30 70 33.
 <b>MISSION LOCALE :</b> Pourquoi ? La Mission locale a pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et à la recherche d'un emploi. Recherche, information, accompagnement, c'est le rôle du conseiller de la mission. De la simple demande d'information à un accompagnement personnalisé, l'essentiel est de donner aux jeunes les clés pour faciliter leurs démarches et leur intégration en entreprise. Qui ? L'ensemble du personnel de la mission locale de Gargy. Quand ? Tous les mercredis matin, dans les locaux de la mairie, prise de rendez-vous au 03 30 30 70 33.
 <b>PERSONNE :</b> Pourquoi ? La maison des adolescents Psa'd'ge propose un accueil tous au long de l'année scolaire pour aider les adolescents et les parents d'établissements scolaires des districts.

Maison " France services "  
Pace. du Maréchal Leclerc.  
Mairie de Marines  
95640  
Marines